Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

l'ena
ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

Clôture des candidatures
15 octobre 2015

Photographie

Cycle des Hautes Études Européennes
Session 2016

sous le haut parrainage de Dr Ursula von der LEYEN,
Ministre fédérale de la Défense, membre du Bundestag, République fédérale d'Allemagne

Fiche de candidature

Nom et prénom :…… ……...

Date et lieu de naissance : …….

Nationalité :……

Fonction exercée :……

……..

Nom et coordonnées de l'employeur :……..
……..
……..
……
……..
……..
……

Libellé exact de la fonction principale et de l'employeur que vous souhaitez voir figurer dans les documents écrits relatifs au Cycle (liste et répertoire des auditeurs, plaquettes, etc)* :

……..
……
……
……..
……
……..

*Nota : Une seule fonction, un seul employeur

Coordonnées professionnelles et personnelles complètes :

	Coordonnées professionnelles	Coordonnées personnelles
Adresses postales		
Téléphones fixes		
Portables		
Fax		
Courriels : par ordre de priorité	1) 2) 3)	1) 2) 3)

Compétences linguistiques (évaluation de 1 à 5 : maîtrise parfaite)

Langue	Lu	Parlé	Ecrit
Français			
Anglais			

Comment avez-vous eu connaissance du CHEE ?

☐ par Internet (précisez le site)
☐ par mail
☐ par les anciens auditeurs ou intervenants du cycle
☐ par la presse (le cas échéant, préciser votre source)……..
☐ par d'autres sources (préciser lesquelles) ?…… ……

Engagement sur l'honneur du/de la candidat-e :

En cas d'admission :

- je prends personnellement l'engagement de donner la priorité aux activités du Cycle, de participer à tous les modules et de suivre l'intégralité du programme.
- en cas d'empêchement, je m'engage à informer l'Ena par mail, 5 jours avant le début du module de formation concerné.

Date : …….. …..
Signature du/de la candidat-e :

Droit à l'image :

En cas d'admission, j'autorise la reproduction de ma photographie sur le site Intranet et Internet de l'Ena :

☐ OUI ☐ NON

Date : …….
Signature du/de la candidat-e :

Pièces à joindre à la fiche de candidature (rappel) :
Tout dossier incomplet sera refusé

- la fiche de candidature complétée, assortie d'une photographie d'identité en couleur récente ;
- un curriculum vitae détaillé en français ;
- une lettre de motivation ;
- un engagement écrit de l'employeur autorisant le/la candidat-e à suivre le Cycle dans son intégralité (sur papier en-tête) ;
- un engagement de prise en charge des frais d'inscription complété et signé (voir page 5 du dossier de candidature).
- un relevé d'identité bancaire ou une lettre de banque pour les comptes domiciliés hors de France ;
- une photocopie de la Carte Nationale d'identité ou du Passeport.

Nota : les informations fournies à l'appui du dossier de candidature seront exploitées en stricte conformité avec les dispositions de la loi Informatique et Liberté du 6 juin 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004.

*****

1 - Comment se déroule le CHEE ?

Le CHEE comprend dix modules, de janvier à novembre :

- un séminaire d'intégration en janvier ;
- des modules prévus à Paris, Strasbourg, Bruxelles et dans différentes capitales.

Le cycle comporte un socle de base, auquel s'ajoute un approfondissement des thématiques d'actualité.

2 - À qui le Cycle des Hautes Études Européennes s'adresse-t-il ?

À une promotion d'une quarantaine d'auditeurs européens ou des pays tiers, d'horizons diversifiés, à fort potentiel, exerçant des responsabilités confirmées dans leur domaine et bénéficiant d'au moins six années d'expériences professionnelles.
Une parfaite maîtrise du français et une compréhension au moins passive de l'anglais sont requises. Aucun pré-requis n'est exigé en matière de connaissances ou d'expérience professionnelle dans le domaine européen.

3 - Comment se porter candidat au CHEE ? (tout dossier incomplet ne sera pas traité)

Le dossier de candidature doit être téléchargé sur le site de l'ENA (www.ena.fr). Il doit être adressé par voie postale à l'Ena **avant le 15 octobre 2015** à l'adresse suivante :
École Nationale d'Administration, **C**ycle des **H**autes **É**tudes **E**uropéennes, 1, rue Sainte Marguerite, F – 67080 STRASBOURG Cedex

4 - Comment est assurée la sélection des candidat-e-s ?

La campagne de recrutement s'ouvre au mois de juin 2015.
Les dossiers de candidature sont dans un premier temps soumis à une pré-sélection au sein de l'École nationale d'administration.
Les candidat-e-s pré-sélectionné-e-s sont auditionné-e-s par le comité de sélection les 1er, 2 et 3 décembre 2014.
L'audition porte essentiellement sur les motivations du/de la candidat-e et l'intérêt de cette formation pour sa carrière.

5 - Que couvrent les frais d'inscription ?

Les frais d'inscription couvrent l'ensemble des frais pédagogiques, de déplacements, d'hébergement et une partie des frais de restauration pendant la durée des modules.
L'organisme payeur détermine la catégorie d'appartenance lors du dépôt de la candidature, en fonction du profil du/de la candidat-e présenté-e.

Les frais d'inscription sont perçus par l'Ena et sont fixés pour 2016 selon la grille suivante :

Tarifs du CHEE en 2016		
Tarif n°1	Permanents et élus nationaux de syndicats de salariés - Journalistes de la presse écrite et journaliste web/médias en ligne[1] - Représentants des cultes	5 000 euros
Tarif n°2	Fonction publique d'Etat - Fonction publique hospitalière - Journalistes de télévision et de radio[2]	9 500 euros
Tarif n°3	Fonction publique territoriale - Administration européenne - Elus -Entreprises et organisations des secteurs publics et privés	14 000 euros

1 Inclut également les journalistes multimédia collaborant à un site indépendant ou à un site dépendant de la presse écrite
2 Inclut également les journalistes multimédia rattachés à un site relevant d'un organe de presse audiovisuel

6- Modalités de prise en charge des frais de déplacement des auditeurs du Cycle tant en France qu'à l'étranger

Les déplacements répondent à deux principes fondamentaux : le recours privilégié aux services du voyagiste retenu par l'École et l'optimisation des coûts.

TRANSPORT

1 - L'Ena prend uniquement à sa charge, sur justificatifs, le déplacement des auditeurs entre la gare « grandes lignes » ou l'aéroport du lieu de résidence administrative (telle que déclarée lors de l'inscription) et la gare « grandes lignes » ou l'aéroport de la ville où se tient le séminaire (gare « grandes lignes » la plus proche) pour chaque session (et inversement).
Les autres déplacements ne seront pas pris en charge.

Les transports s'effectuent prioritairement par la voie ferroviaire en 2nde classe. L'usage de la voie aérienne peut être autorisé lorsque le trajet ferroviaire dépasse 4 heures. Le transport s'effectue en classe économique, à tarif préférentiel (non échangeable, non remboursable), et en tenant compte des éventuelles réductions des auditeurs.

2 - L'Ena fournit les titres de transport à l'auditeur. Celui-ci doit toutefois impérativement retourner les originaux (billets de train 2nde classe, carte d'embarquement) à l'Ena.

3 - Si l'auditeur souhaite faire une modification de son titre de transport, il en assume le surcoût éventuel en effectuant lui-même le changement de ses billets.

4 - Si l'auditeur est amené à faire l'avance des frais de transport, il doit en avoir reçu l'autorisation préalable de l'Ena. Ces frais donneront lieu à remboursement sur présentation, à l'Ena, d'un état de frais, accompagné des justificatifs de dépenses originaux, à savoir le billet de train 2nde classe ou la carte d'embarquement (vol en classe économique).
Les autres frais, par exemple les frais de transport en 1ère classe et les vols hors classe économique, les déplacements en véhicule personnel ou de service, les taxis, les frais de connexions WI-FI, de communications téléphoniques, de photocopies, de télécopies, les « extras », tickets de métro, RER, etc, ne donneront pas lieu à remboursement.

HEBERGEMENT- REPAS

5 - Aucune réservation de chambre ne sera prise en charge par l'Ena la veille ainsi que le dernier jour du module.

6 - L'Ena se réserve le droit de demander aux auditeurs le remboursement des frais de repas lorsqu'ils n'auront pas manifesté leur souhait de ne pas y participer avant le début du séminaire.

7 - Quand régler les frais d'inscription ?

Les frais d'inscription seront à régler à l'échéance du 15 février 2016 en un versement unique par virement sur le compte de l'agent comptable de l'Ena.
L'Ena dispose d'un numéro de déclaration d'activité (article L. 900-2 du Code du Travail).
Les **entreprises privées** peuvent imputer les frais d'inscription de leurs salariés au titre des dépenses de formation professionnelle qui leur incombent (article L. 950-1 du Code du Travail). L'Ena dispose également de l'**agrément délivré par le Ministère de l'Intérieur au titre des formations dispensées aux élus locaux** (articles L. 1221-1, L 2123-16 et L. 4135-14 du Code général des collectivités territoriales, ainsi que ses articles R. 1221-12, R. 1221-14 et R. 1221-15).

8 - Quand les candidat-e-s recevront-ils une réponse à leur dossier ?

Chaque candidat-e sera informé-e de la suite réservée à son dossier par courriel ou par téléphone avant la fin du mois de décembre.

9- Calendrier prévisionnel du CHEE 2016 (susceptible d'ajustements)

35 jours au cœur de l'Europe (de janvier à novembre)

Mois	Modules
Mardi 12 au vendredi 15 janvier	Séminaire d'intégration
Mercredi 3 au vendredi 5 février	Module thématique à Paris
Lundi 7 au jeudi 10 mars	Module Parlement européen à Strasbourg
Mardi 5 au jeudi 7 avril	Module thématique à Paris
Mardi 17 au vendredi 20 mai	Module à Bruxelles
Mercredi 15 au vendredi 17 juin	Voyage d'études dans un État membre/voisin de l'UE
Mercredi 6 au vendredi 8 juillet	Module thématique à Paris
Août	Vacances
Lundi 26 au vendredi 30 septembre	Missions d'étude en groupes dans une quinzaine de destinations au sein de l'Union européenne
Mercredi 12 au vendredi 14 octobre	Module thématique à Paris
Mercredi 16 au jeudi 17 novembre	Module thématique à Paris et clôture du cycle

Les dates et lieux de modules sont susceptibles de modifications. Le rythme est d'un module par mois, à l'exception des mois d'août et de décembre. Sauf exception, les travaux commencent en début de module à 10h30 et se terminent le dernier jour à 16h30.

Le dossier de candidature est à adresser avant le 15 octobre 2015 :

École Nationale d'Administration
Cycle des **H**autes **É**tudes **E**uropéennes
1, rue Sainte Marguerite
F – 67080 STRASBOURG Cedex

Pour toute information complémentaire :
Natacha Ficarelli
natacha.ficarelli@ena.fr
Tél. : + 33 (0) 3 88 21 45 58
Fax : + 33 (0) 88 21 45 41

Site Internet :
www.ena.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

ENGAGEMENT DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'INSCRIPTION*
Cycle des Hautes Études Européennes
Session 2016

Frais d'inscription pris en charge par l'employeur :

Je, soussigné (e)** ……,
……...
……...
m'engage à prendre en charge les droits d'inscription s'élevant à (montant à écrire en toute lettres) ……
du Cycle des Hautes Études Européennes dans l'hypothèse
où la candidature de M., Mme***……,
Fonction exercée par le/la candidat-e ……
serait admise par le jury de sélection du Cycle pour intégrer la promotion 2016 en qualité d'auditeur/trice.

Le/la candidat-e postule dans la catégorie (entourer la mention « tarif 1, 2 ou 3 » dans le tableau ci-dessous) :

Tarifs du CHEE en 2016		
Tarif n°1	Syndicats de salariés - Journalistes de la presse écrite et journaliste web/médias en ligne[3] - Représentants des cultes	5 000 euros
Tarif n°2	Fonction publique d'Etat - Fonction publique hospitalière - Journalistes de télévision et de radio[4]	9 500 euros
Tarif n°3	Fonction publique territoriale - Administration européenne - Elus -Entreprises et organisations des secteurs publics et privés	14 000 euros

L'ENA adressera le titre de recette accompagné de la facture correspondant au tarif de la catégorie du/de la candidat-e.
Dénomination et adresse exacte pour l'envoi de la facturation :
……...
……...
……...
Le règlement sera effectué à l'Ena en un versement unique par virement sur le compte de l'agent comptable de l'ENA, au plus tard le 15 février 2016.

Le versement sera établi à l'ordre de :
l'Agent Comptable de l'École nationale d'administration de Strasbourg
Compte (n° IBAN) : FR76 1007 1670 0000 00100610318
Code BIC (SWIFT) : TRPUFRP1
Trésorerie générale du Bas-Rhin, B.P. 1043 F - 25, avenue des Vosges, 67070 STRASBOURG Cedex
DRFIP ALSACE et du BAS-RHIN - 4 Place de la république CS51022 - 67070 STRASBOURG CEDEX

Pour les ministères français, cet engagement juridique devra être confirmé par la transmission d'un engagement comptable (bon de commande CHORUS) avant le 31 janvier 2016.
Nom – Prénom du signataire ……..
Qualité : ……...
Fait à …… le ……...

Signature du responsable et cachet de l'organisme payeur

* Tout dossier transmis sans cet engagement dûment complété et signé sera refusé. Ce document vaut convention financière dans le cas de l'acceptation du dossier.
** Nom, prénom, fonction, dénomination de l'employeur
*** Rayer les mentions inutiles

[3] Inclut également les journalistes multimédia collaborant à un site indépendant ou à un site dépendant de la presse écrite
[4] Inclut également les journalistes multimédia rattachés à un site relevant d'un organe de presse audiovisuel